



FICHE D'INFORMATION 2016

Le site : www.kayakauray.fr

Le courriel : ckc-auray@wanadoo.fr

La page Facebook : <https://www.facebook.com/kayakauray>

Tel : **06 43 75 50 20**

Le Club de Canoë-Kayak CK AURAY propose des activités de canoë-kayak (descente de rivière, slalom, merathon, free style) en loisir ou en compétition. Il suffit de savoir nager et être apte physiquement à la pratique des sports nautiques.

L'encadrement :

Il est assuré par un moniteur BE salarié, des adultes confirmés, des initiateurs, des moniteurs fédéraux. Des stages peuvent être proposés pendant les vacances scolaires.

Les activités habituelles du club :

Mercredi matin de 9h00 à 12h45 : Sortie adultes

Mercredi après-midi de 13h30 à 16h30 : Ecole de pagaie pour les jeunes de 8 à 11 ans

Jeudi soir de 19h45 à 20h45 : Séance d'esquimautage à la piscine Alré'O d'Auray

Samedi matin de 9h00 à 12h45 : Sortie adultes

Samedi après-midi de 13h30 à 17h30 : sortie de perfectionnement jeunes et adultes

Elles ont lieu hors périodes de vacances scolaires. Les retards génèrent une désorganisation dans les déplacements, il est donc important d'être ponctuel.

Le plein air :

Des sorties en mer et rivière sont organisées le samedi et certains dimanches pour les adultes de tous les âges qui souhaitent découvrir le canoë-kayak sous toutes ses formes dans une ambiance amicale. Des sorties à thème, technique ou loisir, sont également programmées en semaine.

La Compétition :

Le club participe à des rencontres départementales, comme le Challenge Jeunes, et d'autres compétitions régionales. Les parents peuvent être sollicités pour participer aux déplacements voire à l'arbitrage des compétitions

La location de matériel :

Les membres du club peuvent bénéficier d'une location de Kayaks pour leurs proches à des tarifs privilégiés dans les conditions fixées par le règlement du club. Voir sur <http://www.kayakauray.fr/>

La cotisation couvre la licence à la Fédération Française de Canoë-Kayak (FFCK), l'assurance de base et une participation aux frais de fonctionnement.

Le prix de la cotisation par **année civile** est de **150 €** pour un licencié adulte ou jeune. Une réduction de 10€ est appliquée par licencié lorsque plusieurs membres de la même famille adhèrent au club. Les jeunes de 16 à 19 ans bénéficient d'une aide du Conseil Général de 15 €. Le club accepte les chèques vacances, chèques sport ANCV...

Une **carte spéciale adultes** à 20 € (4 sorties à 5€ et 2 gratuites) permet de bénéficier de sorties encadrées par notre moniteur BE en général le mercredi en fin d'après-midi ou en soirée. Nous proposons notamment des sorties « sécurité » que chaque adhérent doit suivre au moins une fois.

Inscription :

Joindre à la fiche d'inscription :

- Un certificat médical de non contre indication à la pratique du canoë-kayak et de ses disciplines associées, y compris en compétition.
- Le chèque de cotisation à l'ordre de CK AURAY (ou paiement en deux fois, fournir les 2 chèques à l'inscription))
- 1 photo d'identité
- 1 enveloppe timbrée non adressée